

News-dayFR

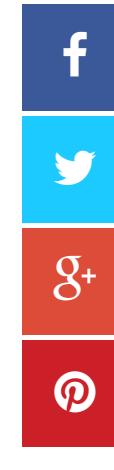
ACCUEIL DERNIÈRES NOUVELLES ENTREPRISE SPORT TECHNOLOGY LOCAL INTERNATIONAL
SANTÉ CORONAVIRUS TRENDS DIVERTISSEMENT FILMS MUSIQUE TV LIVRES ART
PEOPLE



News Day FR > Local

Il y a 30 ans, la Suisse lançait son opération de charme pour promouvoir les bilatérales – rts.ch – .

LOCAL Tammy Local News a day ago



Il y a 30 ans, la Suisse lançait son opération de charme pour promouvoir les bilatérales – rts.ch – .

La publication des archives diplomatiques suisses d'il y a 30 ans porte cette fois sur 1993, l'année qui a suivi le vote sur l'EEE. On découvre l'offensive tous azimuts du Conseil fédéral pour inventer de nouvelles bases pour les relations Suisse-UE.

Les projets de mandats de négociation approuvés fin 2023 ont remis les relations Suisse-UE sur les rails, les discussions pour les établir ayant commencé il y a 30 ans. Fin 1993, le Conseil fédéral obtient de Bruxelles l'ouverture de négociations sur les premiers accords bilatéraux sectoriels, après avoir mené tout au long de l'année une offensive diplomatique sans précédent.

Après le choc non à l'Espace économique européen (EEE) du 6 décembre 1992, l'année 1993 sera une difficile phase de réorientation pour le gouvernement suisse, analyse le centre de recherche Dodis. Documents diplomatiques récemment publiés sur le site www.dodis.ch montrent que l'adhésion à l'UE reste alors l'objectif à long terme.

Berne ne retire donc pas sa demande d'ouvrir les négociations d'adhésion le 18 mai 1992. En revanche, le Conseil fédéral n'exclut pas que la Suisse adhère ultérieurement à l'EEE. Mais dans l'immédiat, la priorité est d'entamer des négociations sectorielles bilatérales.

Les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti argumenteront avec Bruxelles « que l'approche bilatérale était insuffisante et provisoire ». Mais il est également important « que la CE présente à la population suisse une image conciliante d'elle-même en étant prête à conclure des accords sectoriels bilatéraux », révèlent les sources.

Au Schilthorn

Dès le début de l'année 1993, le président de la Confédération Adolf Ogi, présent mercredi devant les médias, avait tenté d'expliquer la position suisse à ses homologues à l'occasion du Forum économique mondial (FEM) de Davos.

« Après le non à l'EEE, nous avons eu un problème. Mais chaque fois que nous ne pouvions pas avancer dans les discussions, je proposais de sortir, d'aller dans les montagnes, par exemple au Schilthorn, de prendre suffisamment de nourriture et de ne revenir que lorsque nous aurons trouvé une solution », a déclaré le Bernois aux médias. Mercredi. Ensuite, chaque fois que nous avions un nouveau problème, Mme Dreifuss disait : « Schilthorn ».

En avril, le Premier ministre britannique John Major est le premier d'un nombre record de dirigeants européens à défiler à Berne. En octobre, c'était au tour d'Helmut Kohl de s'entretenir à huis clos avec le président de la Confédération. Pour la chancelière allemande, en tant qu'Européen convaincu, un engagement de la Suisse sur la voie de l'adhésion serait « un impératif évident ». « La bravade suisse ne sert à rien à long terme », prévient Kohl.

Victoire intermédiaire

Le 9 novembre 1993, le Conseil des ministres européens des Affaires étrangères a signalé que la Communauté était prête à entamer des négociations sectorielles bilatérales avec la Suisse. Le premier objectif intermédiaire du Conseil fédéral a été atteint.

Mais la joie ne fait pas l'unanimité. Pour les partisans déçus de l'EEE, « le triomphe appartient désormais à l'adversaire », résume un conseiller des Etats socialistes lors d'un débat en commission : « C'est Blocher qui disait que la CE négocierait déjà avec nous, et qui a désormais raison. », peut-on lire dans les archives.

Le ministre Cotti relativise également ce succès. « Les bons avocats, voire les amis, s'engagent envers la Suisse », de sorte que les États membres se déclarent prêts à discuter des souhaits de négociation de la Suisse.

Le ministre Delamuraz souligne que les exigences de l'UE concernant la reprise de l'acquis communautaire – « cet institutionnel qui a si mal fait dans la discussion du 6 décembre » – ne sont en aucun cas exclues. Les conséquences institutionnelles pour la Suisse feront l'objet d'après-négociations, affirme-t-il.

Ligne dure

En décembre 1993, le président français François Mitterrand est reçu par le président Ogi sur ses terres, dans l'Oberland bernois. Une telle série de visites de haut niveau n'a jamais eu lieu en Suisse.

A la fin de l'année, Adolf Ogi se rend à Madrid. Il s'agit d'amadouer « le partenaire de négociation le plus coriace au sein de l'UE sur la question de l'adoption du mandat des négociations bilatérales », avec l'intention de prendre un nouveau départ.

Car les ministres des Affaires étrangères des Douze sont divisés sur la stratégie à suivre avec la Suisse. En effet, les pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie et Portugal), dont beaucoup de ressortissants travaillent en Suisse, souhaitent obtenir des concessions de Berne, tandis que les pays du nord de l'Europe, moins intéressés par le domaine de la libre circulation des travailleurs, sont plus modérés.

« L'offensive de charme du Conseil fédéral a clairement porté ses fruits, le premier obstacle sur la voie des accords bilatéraux avec l'UE a été surmonté fin 1993 », résume Sacha Zala, directeur de Dodis. Il y aura cependant encore de nombreux écueils avant la conclusion des accords bilatéraux I en 1999.

ats/fgn